

Cerinol® BFS

Mortier de ragréage, à prise rapide et à retrait compensé

Nature et propriétés

CERINOL BFS est un mortier fin de ragréage. Il est amélioré par des résines de synthèse et des sables de silice sélectionnés. Il permet le ragréage jusqu'à 5 mm (sans sable) ou 10 mm (avec sable) d'épaisseur.

Propriétés principales:

- Excellentes qualités de mise en oeuvre
- Haut pourcentage de résines
- Retrait compensé
- Pour travaux intérieurs et extérieurs
- Application jusqu'à 5 mm sans sable
- Application de 5 à 10 mm avec sable
- Chargeable en sable pour couche épaisse.

Caractéristiques

Base	ciment, charges minérales, adjuvants spécifiques
Couleur	gris moyen
Masse volumique de la poudre	env. 1,2 kg/dm ³
Masse volumique après gâchage	env. 1,8 kg/dm ³
Consistance du mortier frais	plastique pour application à la taloche
Gâchage	4,2 litres d'eau par sac de 20 kg
Température	de + 5 °C à + 30 °C (support et air ambiant)
Application	taloche inox
Épaisseur	jusqu'à 5 mm (sans ajout de sable); de 5 à 10 mm (avec sable 0 – 2 mm)
Durée pratique d'utilisation	env. 15 minutes
Durée de prise	env. 40 minutes à + 20 °C
Consommation	env. 1,6 kg/m ² et par mm d'épaisseur

Domaines d'utilisation

CERINOL BFS convient pour:

- le ragréage des bétons courants, des enduits ciment et des maçonneries brutes, aux murs et aux plafonds (travaux intérieurs)
- le débouillage des bétons architectoniques et des éléments préfabriqués.

Limites d'emploi

- sur supports à base de plâtre
- parois ou dalles béton ou autres en immersion
- sur supports peints ou fermés.

Mise en œuvre

Préparation des supports

Le support doit être sain, ferme, exempt de toutes saletés ainsi que de toutes parties friables ou farinantes. Le support doit être mat-humide lors de l'application du CERINOL BFS.

Gâchage

Mélanger à l'aide d'une perceuse électrique munie de l'agitateur Deitermann No. 2. Pour ragréage de 0 à 5 mm, gâcher 4,2 litres d'eau par sac de 20 kg de CERINOL BFS. Pour ragréage de 5 à 10 mm ajouter 1 volume de sable (0 – 2 mm) pour 3 volumes de CERINOL BFS ou 5 kg de sable par sac de 20 kg de CERINOL BFS.

Application

Fermer les fissures supérieures à 1 mm au CERINOL BFS en premier lieu. Aplanir ensuite les défauts de planéité en une seule passe jusqu'à 5 mm (sans sable) ou de 5 à 10 mm (avec sable). Utiliser une taloche lisse.

Lorsque CERINOL BFS commence à „tirer“, lisser soit à la taloche plastique alvéolée ou feutrée, soit avec un talochon polystyrène.

Précautions

Eviter le contact direct avec des métaux non-ferreux (aluminium, zinc, plomb ou cuivre). Protéger les surfaces égalisées contre le soleil et le vent, afin d'éviter un séchage trop rapide. Ne pas asperger d'eau le mortier frais.

Revêtements associés

Après au moins 2 jours, appliquer un produit anti-carbonatation: soit le revêtement filmogène EUROLAN Color C, soit le revêtement semi-épais flexible EUROLAN Color D.

Si une protection contre la carbonatation n'est pas nécessaire, l'application d'une peinture acrylique ou bien d'un revêtement plastique épais est possible.

Emballage et stockage

CERINOL BFS est livré en sac de 20 kg (poids net). Entreposé au sec, le produit se conserve au moins 9 mois dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

A faible teneur en chromate (TRGS 613).

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figurent pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.